

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3780 - Vendredi 18 Décembre 2020 - Prix : 200 Fc

UNIVERSITÉ DES COMORES :

Licenciés depuis mai, 16 agents de l'UDC attendent leur réintégration



ÉLECTIONS AU BARREAU DE MORONI :

La Cour d'appel est saisie pour trancher

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Décembre 2020

Lever du soleil:

05h 38mn

Coucher du soleil:

18h 27mn

Fadjr : 04h 25mn

Dhouhr : 12h 06mn

Ansr : 15h 42mn

Maghrib: 18h 30mn

Incha: 19h 44mn



FINANCES PUBLIQUES

Les nouveautés de la loi des finances 2021

Les députés ont adopté la loi des Finances de l'année 2021. Cette loi qui comporte 23 articles dont 7 amendés, aura une particularité à savoir la prise en compte des avancements indiciaires des agents de l'Etat à hauteur d'un milliard neuf cent millions de francs ainsi qu'une subvention allouée aux communes pour 270 millions de francs, à raison de 5 millions par commune. S'agissant des boissons alcoolisées, elles devraient coûter plus cher l'année prochaine, puisque la licence d'importation devrait connaître une forte hausse.



Assemblée Nationale.

Le projet de loi de finances prévoit des nouveautés pour l'année 2021. A commencer par la prise en compte des avancements indiciaires des agents de

l'Etat évalués à 1,9 milliard de nos francs. Une bonne nouvelle pour les enseignants. Il y a également une subvention des communes établie à

270 millions de francs à raison de 5 millions par commune. Cette somme va permettre à ces dernières de travailler dans des meilleures

conditions par rapport aux années précédentes.

Autres nouveautés, il s'agit du Plan d'Investissement Public (PIP) sur financement intérieur dont le montant est estimé à 14 milliards, alloués aux secteurs prioritaires tel que la santé (66,38%) pour la construction d'infrastructures et l'acquisition d'équipements médicaux, l'aménagement du territoire, pour la poursuite des travaux de construction et réhabilitation des routes (13,30%). Pour le Plan d'investissement public sur financement extérieur, le montant est de 50 milliards et porte sur le secteur de l'éducation (21%), la santé (19,35%), l'aménagement du territoire (16,08%), la sécurité intérieure (13,61%), l'agriculture (11,25%) et l'énergie et de l'eau (7,88).

En termes de recettes intérieure,

le budget prévoit une plus forte taxation des boissons alcoolisées importées. Le gouvernement a décidé à travers ce projet de loi de revoir à la hausse la licence d'importation et de commercialisation sur les boissons alcoolisées. Ainsi, la licence sera perçue au tarif de 10 millions KMF au lieu de 4 millions KMF pour les importateurs, 2 millions KMF au lieu de 500.000 KMF pour les commerçants et 1 million KMF au lieu de 2,5 KMF pour les bars et restaurants. Par contre, la taxe de certains produits notamment les ordinateurs sont revus à la baisse de 9,5% pendant que d'autres produits bénéficient d'une exonération (taux zéro) tels que les gants chirurgicaux, les masques de protection et les gels désinfectants.

Ibnou M. Abdou

DÉVELOPPEMENT

L'étude du Schéma d'aménagement territorial de Mohéli est lancée

Dans le cadre de la coopération entre le gouvernement comorien et l'Agence française de développement (AFD), un projet d'étude de l'aménagement territorial de l'île de Mohéli est prévu. Son lancement a été fait samedi dernier à l'Alliance française de Fomboni en présence des représentants du gouvernement, des autorités de l'île et des partenaires au développement.

"La présence parmi nous du Gouverneur de Mohéli, de l'AFD, du PNUD, des maires, préfets, élus locaux, membres de la société civile, témoigne de la qualité de l'engagement citoyen et de l'importance capitale que le gouvernement des Comores attache au développement de l'île de Mohéli" a annoncé d'emblée lors de son allo-

cutation, Afretane Yssoufa Ministre de l'aménagement du territoire.

Un aménagement qui doit, selon le ministre reposer sur la prise en compte de plusieurs exigences. Les déséquilibres de localisation de la population et des activités dans le territoire, la mise en attractivité des territoires, la préservation et de la valorisation du capital naturel et culturel de Mohéli font partie de ces exigences.

« Nous sommes dépositaires de l'avenir de nos enfants et de nos petits enfants. Or, les ressources naturelles sont rares et la contrainte des risques majeurs continue de peser sur Mohéli. Il nous appartient donc de bâtir un territoire durable et de porter une attention permanente au rapport entre développement et environnement.

Tels sont les objectifs par les-

quels l'Etat affiche sa politique d'aménagement du territoire qu'il entend mener dans son programme d'émergence à l'horizon 2030 » a

tenu à préciser le Ministre Afretane.

C'est l'AFD qui a alloué les ressources financières pour cette étude visant à faire de Mohéli, selon les

intervenants, une île moderne, dynamique, prospère, compétitive, sûre et verte ».

Riwad



Lancement projet d'étude d'aménagement territorial de Mohéli.

Oubeidillahi Mchagama est libre



Placé en mandat de dépôt lundi 07 décembre dernier, Oubeidillahi Mchagama a été libéré hier jeudi 17 décembre. La nouvelle est tombée dans l'après-midi alors qu'en matinée un sentiment de désespoir gagnait ses confrères. Accusé de trouble à l'ordre public pour avoir lancé l'alerte sur une possible pénurie de carburant qui se profile dans le pays, le juge avait levé son mandat de dépôt mercredi 16 décembre bien qu'un délibérée était attendu le 19 décembre.

Pour rappel, en septembre dernier, le chroniqueur de Fcb-FM était accusé de diffusion de fausses informations et de complicité sur la gestion des 5 millions destinés aux audiences spéciales sur les agressions sexuelles tenues en aout dernier. Le journaliste avait alors été placé sous contrôle judiciaire.



Communiqué

La La SONELEC porte à la connaissance de son aimable clientèle, qu'une opération de recouvrement des impayées (les factures impayées et les amendes quelque soit sa nature) sont en cours. Nos équipes technico-commerciales sont déployées dans toutes les régions de l'île.

Nous prions les clients de se présenter de leur paiement, afin d'éviter les coupures systématiques qui seront menées à partir du 09 décembre 2020, pour non paiement.

UNIVERSITÉ DES COMORES :

Licenciés depuis le mois de mai, 16 agents de l'UDC dans l'attente de leur réintégration

Mis au chômage « pour des raisons financières » depuis le mois de mai dernier, 16 agents de l'administration de l'Université des Comores ne cessent de réclamer leur réintégration. Mais jusqu'à maintenant, aucune réponse.

Huit mois d'attente et aucune lueur d'espoir pour ces agents mis au chômage

depuis le mois de mai dernier. Ils sont au nombre de 16, ils travaillaient pour l'administration de l'UDC et sont mis dehors pour des raisons financières selon eux, depuis le mois de mai dernier. Loin de se résigner, ils se battent bec et ongles pour leur réintégration.

« Nous ne demandons que notre réintégration. Rien d'autre », avance un d'eux. Selon ce collectif, le

dossier commence à prendre une tournure politique et pourtant la majorité de l'administration solliciterait leur retour. De l'autre côté, un dialogue avec la maison de l'emploi a été ouvert pour trouver une solution à ce problème. « On nous a promis une rencontre avec le président de l'Université mais jusqu'à maintenant, nous ne sommes pas reçus. Nous sommes toujours en attente »,

font-ils savoir, avant d'ajouter que « ce qui est étrange dans cette situation, on a eu un accord de principe mais ça continue de traîner ».

En mai dernier, l'administration avait motivé sa décision pour un redressement financier de l'établissement. Mais ce qui choque ces agents, récemment, l'administration de l'UDC a fait un appel à candidature pour le recrutement d'un infor-

maticien. « Ces derniers temps, on voit des appels à candidature de l'Université. Fallait-il recruter et pourtant ils ont des agents dehors ? » s'interrogent-ils. La Gazette des Comores a essayé de joindre le président de l'administration de l'UDC, sans succès.

Andjouza Abouheir

ÉLECTIONS AU BARREAU DE MORONI :

La Cour d'appel est saisie pour trancher

Le procureur général Soilihi Djaé a saisi la Cour d'appel de Moroni pour « lever le quiproquo » sur l'élection du bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Moroni du 22 novembre 2020. Chacun des deux candidats à ces élections se déclare « élu ». Tout porte à croire que le barreau de Moroni se dirige vers une reprise des élections.

Trois semaines après l'élection au barreau de Moroni, le procureur général saisit la Cour d'appel de Moroni pour mettre fin à la guéguerre qui oppose les deux listes conduites par Me Mohamed Abdoulwahabi, acclamé par le bureau sortant, et Me Tadjidine Ben Mohamed, élu par la majorité des avocats. En effet, dans une « requête » datant du 14 décem-



bre et dont nous avons copie, Soilihi Djaé, le procureur général, demande au président de la Cour d'appel de « lever le quiproquo auguré par l'élec-

tion du bâtonnier de l'ordre des avocats lors de l'assemblée générale élective du 22 novembre 2020 »

Dans son argumentaire, le pro-

cureur général rappelle que « le lendemain de l'assemblée, le parquet général que je représente ai reçu deux (2) procès-verbaux comportant deux (2) personnes différentes se prévalant chacun le titre de bâtonnier de l'ordre des avocats de Moroni. A noter que pour une bonne administration de la justice, un seul barreau ne peut être dirigé par deux bâtonniers. Que cet imbroglio ne peut perdurer au risque de compromettre irrémédiablement l'intérêt général de la justice. Qu'il échoie à la Cour de lever ce quiproquo et mettre fin à cette charivari bâtonnière inutile (Sic) », a souligné Soilihi Djaé sur sa requête.

Dans cette requête, le parquet général estime que la délibération sur Me Mohamed Abdoulwahabi, signée par le bâtonnier sortant en la personne de Maître Mzimba est «

recevable » car « émanant d'une autorité légale et légitime pour présider l'assemblée générale ». Pour ce qui du procès-verbal envoyé au parquet par la liste de Me Tadjidine Ben Mohamed, le procureur général estime qu'il « irrecevable » et qu'« il n'y a pas lieu d'examiner sur le fond ».

Tout porte à croire qu'une reprise des élections est inévitable. Le procureur général estime en effet que le vote par acclamation qui a bénéficié à Me Abdoulwahabi, « ne correspond ni à la lettre, ni à l'esprit de la loi régissant la matière, ni même aux us, coutumes et traditions en matière d'organisation des barreaux ». Par conséquent, le procureur général invite la Cour d'appel à en tirer les conséquences.

Nassuf Ben Amad

SOCIÉTÉ CIVILE

Le mouvement Dja'alwakat s'est vu refusé leur récépissé

Après plusieurs tentatives, le mouvement Dja'a Lwakat n'arrive toujours pas à obtenir son récépissé auprès du ministère de l'intérieur. Les dirigeants de ce groupe qui avait participé aux dernières législatives indexent le secrétaire général du ministère d'être à l'origine de ce refus.

Né lors des dernières élections législatives (avril 2019), l'heure a sonné pour le mouvement Dja'a-lwakat. Même si le premier objectif était purement politique, le mouvement qui rassemble des jeunes hommes et femme compte se consacrer au réveil des jeunes à prendre leur responsabilité pour le développement du pays mais aussi par des actes civiques et humanitaires pour aider les nécessiteux. Pour arriver à ces nobles objectifs, le mouvement doit d'abord exister légalement et ce n'est pas encore le cas. « Le secrétaire général du ministère de l'intérieur nous dit clairement que nous ne pouvons pas avoir un récépissé sous le nom de

Dja'a-lwakati », annonce Mohamed Farouk Attoumane, vice-président du mouvement, avant de préciser que « si tel est la volonté du ministère, le nom restera inchangé ».

Ce que déplore le bureau du mouvement c'est le fait que le secrétaire général du ministère de l'intérieur refuse de leur signifier par écrit les motifs du refus de délivrance de ce fameux récépissé. « Il nous fait

retourner les document et nous signifie qu'on ne peut pas avoir le récépissé. Point barre », regrette Abdou Chatoï Chamir, le secrétaire général du mouvement.

Au cours de ce face à face avec la presse mercredi dernier à Moroni, beaucoup de questions se posaient sur ce refus. Certains commentaires laissent croire que le nom fait peur au ministère à la veille de 2021. « Si

tel est le cas, notre révolution est pour le changement de la vie quotidienne des comoriens », répond Mohamed Farouk. Malgré ce refus de leur attribuer le récépissé, le mouvement continue ses activités humanitaires jusqu'à un changement au ministère de l'intérieur.

Ibnou M. Abdou



Le mouvement Dja'a Lwakat face à la presse.

La Gazette des Comores

Directeur général
Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Secrétaire de rédaction

Toufè Maecha

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Andjouza Abouheir

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Raanti Aboubakar (Stagiaire)

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

LIBRE OPINION

Comores, trente ans de démocratie (1990-2020), quel bilan ?

« Si nous voulons construire le monde, commençons par le commencement : commençons par les droits de l'Homme. »
déclarait le Pape Jean Paul II en 1980 à l'UNESCO.

Où en est réellement la démocratie aux Comores, depuis que l'ancien président Saïd Mohamed Djohar (paix à son âme) est devenu président de la République fédérale suite à l'assassinat du Président Ahmed ABDALLAH le 26 Novembre 1989 ? Répondre concrètement aujourd'hui à cette question, signifie qu'il soit d'abord définitivement mis fin à l'hérésie nationale de 45 ans d'instabilité politique et qu'une nouvelle orientation collective soit ensuite prise vers les chemins de l'honneur et de la dignité.

Près de trente ans après l'instauration de la démocratie, on peut se demander : est-elle en recule sensible ? est-elle en panne ? Les droits de l'homme sont-ils respectés chez nous plus qu'ailleurs ? Il y a trente ans, le discours de François MITTERAND à la Baule (20 juin 1990), la chute du mur de Berlin (9 novembre 1989), le meurtre du président Ahmed ABDALLAH par des mercenaires français dont Bob Denard en tête (26 novembre 1989) ; ces événements étaient des coups de clairon qui ont fait trembler non seu-

lement les pouvoirs autoritaires d'Afrique, mais aussi aux Comores et vibrer en même temps les différents partis politiques.

Comme par enchantement, la voie démocratique s'est donc ouverte aux Comores bien avant d'autres pays et s'engager dans cette voie lorsque l'on est au pouvoir, c'est accepter de le perdre par le vote des citoyens. Et lorsque l'on est opposant, choisir d'y parvenir (et croire que c'est possible) non plus par le fusil mais par les urnes.

Aux Comores, seules les élections présidentielles de 1996 (Avril) et 2003 (Mai) n'ont pas été sérieusement récusées bien qu'elles aient donné naissance à une vraie alternance. N'a-t-on pas vu ABASSE DJOUSSOUF, féliciter Mohamed TAKI ABDOULKARIM après que ce dernier ait remporté les élections présidentielles (1996) ? De même pour le prince KEMAL, contre AZALI Assoumani en 2002. En 2006, également le président élu SAMBI, avait reçu les félicitations du président sortant de l'époque AZALI Assoumani.

Cependant, en dehors de ces rares cas, et qui vont finir par faire figure d'exceptions miraculeuses, on a observé deux types d'évolution :

1°) le gouvernement, le parti au pouvoir, les hommes et les femmes qui les

appuient organisent des élections et font tout pour les gagner : ils réussissent à se maintenir au pouvoir en s'abritant derrière un vote qui ne se distingue des élections de naguère que parce qu'il est contradictoire.

2°) L'opposition, la classe politique s'use et se divise en une interminable réclamation, recomptage, pendant que le pays réel dépérit.

Cette situation mène notre pays dans l'impasse et de l'impasse sorte des incidents ; la violence naît ou renaît de la querelle des chefs. On fait appel à la communauté internationale, ou on le prend à témoin, signe que le contrôle de la situation a échappé à tous malheureusement. L'Union Européenne, l'Union Africaine, la Ligue des Etats Arabes, la France, rentrent en scène : 2010, 2016, 2019 (Mars). Et maintenant on parle de Mai 2021. On en est là. Nul ne peut dire lequel de ces cas de figure passera le test de l'histoire. Il ne fait aucun doute à mes yeux que, ne générera le progrès, que le régime qui saura s'occuper vite et bien de l'économie, du social.

Et la démocratie ? dira-t-on. J'y viens car, ceux qui ont soif de la démocratie, veulent aussi un gouvernement plus proche d'eux, plus d'intégrité, de transparence et de bonne gouvernance. Ceux qui veulent, corriger les erreurs de la



démocratie, doivent se battre pour que l'idéologie demeure le credo du régime et quel que soit par ailleurs le régime.

La continuité, elle, est dans la pratique quotidienne. Il est bien vrai qu'en trente ans de démocratie (1990-2020), le changement est à la fois insuffisant et insuffisamment ressenti. Le parti a changé de nom, il n'est plus unique : mais est-ce suffisant ? La justice, la presse, les partis d'opposition, les ONG, piliers de tout système démocratique, n'ont guère évolué. Des textes d'inspiration libérale ont été pris : toutefois, leur application n'est pas entrée dans les mœurs.

Conclusion : L'idéologie a changé mais il faut l'entretenir et la renforcer. La pratique, elle, marque une trop

grande dose de continuité. Il faut que le pouvoir et tous les comoriens luttent, chacun avec ses armes, contre les pesanteurs. Et sachent par ailleurs que la démocratie la plus sûre est celle qui se gagne patiemment, chaque jour. En particulier, par le développement économique et les progrès de l'éducation. Aux Comores, très lentement mais assez sûrement, ces deux facteurs sont à l'œuvre. Depuis trente (30) ans de démocratie, le peuple ne lâchera pas.

Professeur Djaffar MMADI, Universitaire, Ancien Ministre

Numéros utiles**Police**

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

**COMMUNIQUE SUR LA CRISE ENERGETIQUE**

Le pays traverse ces derniers temps une crise énergétique très grave. Des journées entières dans la pénombre donnant un coup de frein fatal à la production nationale. Cette crise est accentuée par une pénurie d'eau généralisée qui instaure un marché parallèle dont la population est la seule victime. Et pour couronner le tout, un rationnement du gazole qui empêche certaines entreprises qui disposent de groupe électrogène de travailler. Cette situation est chaotique, tue à petit feu nos entreprises de production et hypothèque les prévisions de croissance pour 2021. Nous ne pouvons pas nous en accommoder. De la petite entreprise à la grande entreprise, les conséquences sont des plus graves. Si cette crise perdure, certains produits de première nécessité ris-

quent d'être impactés. Il s'agit des produits carnés, laitiers et de boulangerie.

En effet, la Nouvelle OPACO, le SYNACO et toute la communauté d'affaires de ce pays s'interrogent comment nous sommes arrivés à cette situation. Le Président de la République Monsieur Azali Assoumani a fait de l'énergie sa première préoccupation. Il a investi 7 milliards pour que cette crise soit derrière nous. Aujourd'hui, 4 ans après un redressement spectaculaire, l'on repart à zéro. Les autorités de tutelle n'ont pas pu asseoir des solutions pérennes, ce qui est inadmissible.

Aussi, nous interpellons les autorités pour une solution rapide et pérenne car il y a péril en la demeure. Le pays perd en

moyenne 700 millions par jour de son PIB. Les solutions de rafistolage sont à bannir pour laisser la place à des solutions sérieuses, intelligentes approuvées également par le personnel de la Sonelec. Il est temps que cette dernière intègre une gestion prévisionnelle des ressources humaines qui prend en compte les compétences et le renforcement des capacités. Il est anormal qu'à ce jour, il faut toujours un étranger pour assurer la maintenance des groupes de la Sonelec comme si la notion de transfert de compétences n'existe pas dans leur manuel.

Les bureaux de la nouvelle OPACO et du SYNACO

SYNACO

LES COELACANTHES DES COMORES

Amir Abdou, parmi les cinq meilleurs entraîneurs africains de l'année 2020

Le parcours élogieux entrepris par les Coelacanthés des Comores, sous la houlette de l'entraîneur Amir Abdou a focalisé l'attention du média sportif africain, Orange Football Club. Depuis 2014, la Ffc lui a confié les rênes de l'équipe nationale. Et de surprise en surprise, elle gravit les échelons. Aujourd'hui, les Coelacanthés sont à deux doigts de la qualification tant rêvée. Avec cinq autres entraîneurs du continent, il est nommé prétendant dans la course au titre suprême du "Meilleur entraîneur africain de l'année 2020".

A 48 ans, Amir Abdou a conduit les Comores, cette année, aux portes d'une qualification historique pour la Can 2022. Ses hommes occupent actuellement la 1ère place du Groupe G des éliminatoires. Ils ne sont plus

qu'à un petit point pour atteindre la première phase finale de la compétition de leur histoire. Modeste, sa réaction est sage : « Je suis très heureux de cette nomination. C'est un travail de longue haleine qui a été produit pendant toutes ses années avec mon staff et tous les joueurs qui ont participé à cette conquête d'aller chercher une qualification historique pour notre pays ».

Quand en 2014, la Fédération de Football des Comores (Ffc) s'est approchée de lui, le geste a suscité une grande surprise. Confier les rênes d'une sélection en difficulté à un entraîneur de 42 ans sans véritable expérience paraissait pour le moins audacieux. Six ans plus tard, ce coup de poker s'avère être un coup de génie, les Coelacanthés continuent de gravir les échelons et de surprendre. « Je ne m'attendais pas. Après ça été vite. Comme je l'ai dit, on travaille beaucoup pour

arriver à avoir de bons résultats. Voilà, le football comorien est en pleine progression et on continue à travailler pour avoir des résultats meilleurs. Et c'est de finir dans les deux premiers de notre groupe et on va tout faire pour accéder à nos objectifs », rappelle notre interlocuteur.

Du club Division honneur, Entente Golfech Saint-Paul d'Espi, il a pris une haute responsabilité nationale. Il a réussi à conduire les Coelacanthés vers la qualification de la Can 2020, reportée en 2021. Aujourd'hui, il est reconnu parmi les cinq prétendants dans la course du meilleur. En bon collaborateur, il se soucie à l'avenir des autres entraîneurs de l'Archipel : « Il faut toujours croire en soi et toujours travailler et se fixer des objectifs. Il faut arriver aussi à se faire aussi un autocritique et ne rien lâcher », montre-t-il.



Les cinq prétendants se sont distingués en 2020 par leurs performances et leur charisme. Il s'agit du champion d'Afrique sud-africain Pitso Mosimane (Al-Ahly), du vainqueur de la Coupe de la CAF Tarik Sektioui (RS Berkane) ainsi que les

trois jeunes loups: le surdoué algérien Djamel Belmadi, le tacticien sénégalais Aliou Cissé et la révélation comorienne Amir Abdou.

Bm Gondet

HABARI ZA UDUNGA

Message à Monsieur le Directeur...

A l'occasion de la nomination d'un nouveau directeur de notre entreprise nationale Sonelec, je me suis permis de demander quelques avis à des personnes du domaine à l'intention de Monsieur le Directeur. En voici quelques uns :

Tout d'abord être humble surtout lorsqu'on ne connaît pas le domaine. Le secteur électrique est un domaine complexe techniquement et parce qu'il a été pris en main (en otage serait le mot juste) par des politiques, aucune solution durable n'a été trouvée malgré des investissements considérables. Donc surtout ne pas arriver en sauveur. Il faut d'abord apprendre et c'est long. Fournir de l'électricité, c'est faire fonctionner un système, ce n'est pas aligner des équipements neufs, groupes, lignes... tant qu'on n'a pas compris cela, aucune chance de succès.

Il faut savoir s'entourer pour palier au manque de compétence et savoir faire confiance tout en contrôlant. Déléguer n'exclut pas le contrôle. Il faut être intransigeant

sur certains points basiques : la corruption, les fraudes, les vols de carburant. Il faut regarder en priorité en dessous de son niveau hiérarchique, c'est-à-dire les agents, les responsables de service et pas au-dessus c'est-à-dire les politiques. Les décisions à prendre sont d'ordre technique et pas politique. Il faut avoir le courage de le dire aux politiques. Pourquoi des dizaines de pays pas plus riches que les Comores ont de l'électricité régulièrement et pas les Comores, alors qu'on a fait des investissements énormes ?

La première mission du directeur sera de donner confiance en interne comme en externe, malgré un point de départ difficile à gérer. Pour cela, il faut être transparent à l'externe, attentif à l'interne, écouter ce que les agents disent puis savoir faire le tri, mais là il faut de la compétence.

La seconde mission sera d'organiser l'entretien des investissements existants avant de chercher à reconstruire d'autres ouvrages. C'est une priorité pour sortir de l'ornière où est tombée Sonelec. Là

une seule solution, en urgence s'appuyer au moins temporairement sur des ressources externes notamment pour exploiter les centrales.

La troisième mission sera de gérer les ressources humaines de façon juste : les gens doivent rester dans leur poste un temps suffisamment long, pas de promotion politique, éviter les postes inutiles, donner le sens du respect des objectifs, ce qui signifie donner des objectifs (acceptés par celui qui les reçoit), les suivre et sanctionner positivement ou négativement à la fin. Il faut redonner de l'enthousiasme à

ces travailleurs blasés, qui considèrent que de toutes les façons, ça n'ira jamais bien.

La quatrième mission sera de construire une équipe de direction digne de ce nom, compétente, loyale, reconnue, puis ensuite de faire pareil au niveau en dessous, éventuellement de se faire appuyer par l'externe si la tâche paraît trop dure.

La cinquième mission sera de piloter le cycle facturation recouvrement pour soulager la trésorerie de Sonelec.

La sixième mission sera de lister tous les rapports, études, projets qui

ont dit ce qu'il fallait faire pour sortir de la situation actuelle de façon durable. Tout a été écrit, mais tout a été rangé dans les placards et faire cela en lien avec la Direction générale en charge de l'Énergie. Et à partir de là, construire une feuille de route qui devra être validée puis ensuite suivie et pas modifiée au hasard des pressions politiques, des investisseurs soit disant généreux, qui traînent dans les couloirs des ministères.

Wakatabahu !

Mmagaza



AVIS DE RECRUTEMENT

Avis de Recrutement d'un Mécanicien polyvalent pour l'entretien et la maintenance de groupes électrogènes et des véhicules de Corps de la Paix.

Poste proposé: Mécanicien des véhicules et des groupes électrogènes.

Le Corps de la Paix du Gouvernement Américain aux Comores, dans le cadre de ses missions en Union des Comores recherche un mécanicien polyvalent pour assurer le service de maintenance et d'entretien de ses véhicules et de ses groupes électrogènes. Les personnes intéressées par cette offre peuvent obtenir les termes de références complets en les demandant par email à l'adresse ici indiquée : azaki@peacecorps.gov.

Les demandes d'information ou toute autre questions liées à cette offre, merci de vous renseigner en envoyant un email à l'adresse mentionnée ci-haut ou appeler au 360 01 03.

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

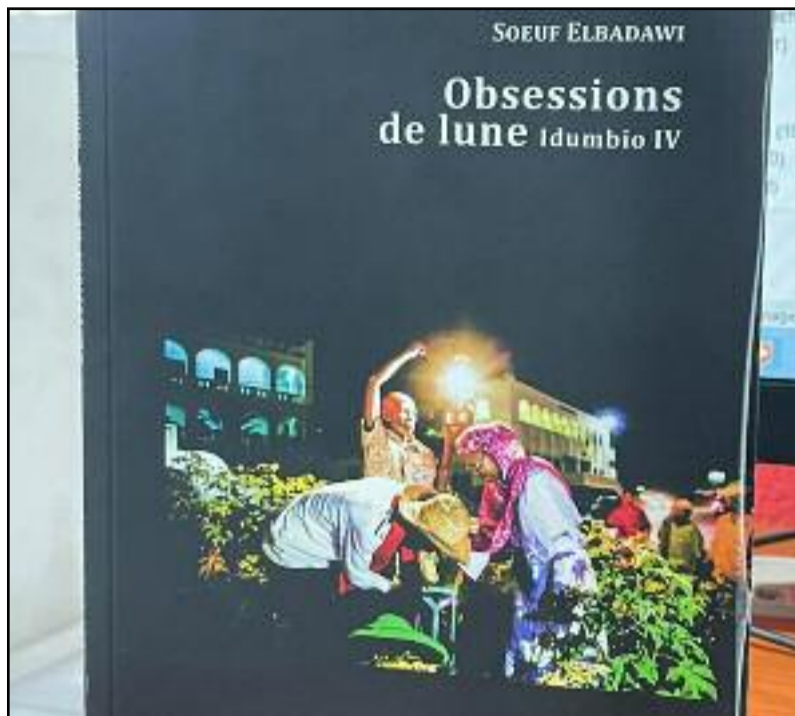
Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

OBSESSIONS DE LUNE / IDUMBIYO IV :

Les cris d'un visa qui tue

Auteur de plusieurs œuvres dont « un dhikri pour nos morts/la rage entre les dents », et « Moroni Blues », Soeuf Elbadawi cherche à travers *Obsessions de lune/Idumbiyo IV* à raconter l'histoire d'un cousin disparu, « d'un pays où règnent les cadavres-débout ». Un récit en fragments qui dénonce le mal du Visa Balladur divisant les quatre îles de l'archipel des Comores faisant du bras de mer entre Anjouan et Mayotte le plus grand cimetière marin du monde.



"Mes écrits parlent de ce pays, de ses tourments, de sa volonté d'exister". C'est par ces mots que Soeuf Elbadawi décrit son écriture, « *Obsessions de lune/Idumbiyo IV* » plus précisément. Cette œuvre qu'il ne considère ni de littéraire ni de pièce de théâtre qui retrace les pleurs d'une personne ayant perdu un des siens au cœur du plus grand cimetière marin du monde qui sépare une île de ses autres îles sœurs à la force du colon. « Un Comorien ne devrait pas avoir à combattre pour exister dans cet archipel. C'est limite absurde. Aucun peuple ne peut être clandestin en ses propres terres », explique l'auteur rappelant

que « l'île (Mayotte) n'a pas bougé de la carte » donc son appartenance à cet ensemble archipelique est irrévocable.

« Plus de 20.000 morts dans nos consciences. Il est question de dépossession et de déconstruction. Nous ne pouvons pas renoncer à ce qui fonde notre humanité. En parler dans mon travail est une manière en tout cas de dire non à l'effondrement de l'archipel. Le silence

orchestré autour de cette question devrait tous nous interpeller. Ceux qui meurent entre Ndzuani et Maore sont des musulmans comme nous, des Comoriens comme nous, des êtres humains comme nous. Comment peut-on les oublier ou feindre de ne pas entendre leurs cris ? Yafa kwasani uyendza. Nous avons une responsabilité envers ces morts. Et nous devons trouver le moyen d'agir contre ce silence ».

« *Obsessions de lune/Idumbiyo IV* » dénonce dans un autre angle la domination d'un Etat plus fort à un Etat plus faible. Ce contraste que fait l'auteur par rapport à la France et les Comores n'est qu'un petit jeu car comme nous il nous le confie : « La domination a déconstruit pour mieux nous déposséder. Il faut qu'on soit capable de retisser du lien et de re-fabriquer de l'espérance ». Pour Elbadawi, le retour de Mayotte à son giron naturel est sans doute faisable car dit-il « il n'y a pas de raison pour que cela ne fonctionne pas ».

« Ce que le conquérant a défait dans ces îles, nous pouvons encore le remettre à l'endroit. Nous avons du souffle dans les bronches. Mais il va falloir prendre le taureau par les cornes, si nous voulons voir la lumière triompher, un jour. Ce qui est sûr, c'est que nous risquons l'anéantissement, si nous renonçons à ce qui fonde notre humanité. L'Être-ensemble est la meilleure des réponses à opposer à cette tragédie du pays, mais il ne doit pas se figer dans le discours », insiste-t-il.

A travers ce texte qui « entremêle des voix » dont celle de l'auteur et celle d'un personnage fictif ayant perdu son cousin, celles du pays profond et celles de gens indignés,

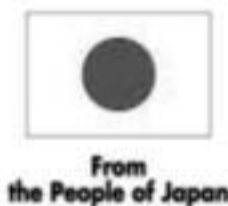
l'auteur de « Un dhikri pour nos morts/la rage entre les dents » voit en cette mise en perspective de voix un moyen de « permettre au lecteur de mieux saisir la complexité de cette tragédie née du rapport à la domination d'un Etat plus fort sur un Etat plus faible ». Le style d'écriture (un texte dépourvu d'une partie de pointiller) et mêlant l'arabe (versets coraniques), le comorien (des extraits de textes de poésie) et le français, représente pour l'auteur son appartenance à « un monde-carrefour, où la pluralité des imaginaires est à la fois une nécessité et une constance ».

Pourquoi ce choix ? Soeuf laisse croire que son choix s'explique par le fait que « certaines choses ne peuvent se traduire dans l'autre langue, sans risquer de se noyer dans l'imaginaire d'autrui ». « La vraie langue reste celle de l'auteur », dit-il en reprenant les mots de l'écrivain, poète et dramaturge Irlandais Samuel Beckett. « Le français, l'arabe ou le comorien ne sont qu'un moyen de la rendre intelligible », poursuit celui qui se questionne sur l'importance de ses mots si ce n'est pour s'interroger sur les tragédies de ce pays.

A.O Yazid



En partenariat avec



From the People of Japan



SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET
N°COI/EMPC/AO/2020/006/007

RECRUTEMENT DE FIRMES POUR UNE CONSULTANCE EN SOUTIEN A L'INITIATIVE DE LA COI EN FAVEUR DE LA CONNECTIVITE REGIONALE

1. Le Commission de l'océan Indien (COI) a reçu un financement du gouvernement du Japon pour mettre en oeuvre un projet d'« accroissement de la connectivité maritime dans le Sud-Ouest de l'océan Indien », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer deux prestations :

a. Développement d'un service de données sur le transport maritime et le commerce pour les parties prenantes de la région Sud-Ouest de l'océan Indien

b. Soutien technique pour l'établissement d'un « guichet unique maritime » pour la région du Sud-Ouest de l'océan Indien

2. Le présent avis est effectué afin de recruter une ou deux firme(s) pour mener les prestations précitées.

3. La COI invite les firmes disposant des expertises : (i) sur les services des données sur le transport maritime et le commerce et / ou (ii) sur le soutien technique pour l'établissement d'un guichet unique maritime à manifester leur intérêt pour une ou les deux prestation(s) en envoyant toutes les informations les concernant : présentation de la firme, références concernant l'exécution de contrats similaires et

toute la documentation permettant de soutenir la candidature.

4. Une demande de proposition officielle sera adressée aux firmes sélectionnées après évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt.

5. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse de la COI mentionnée ci-dessous ou envoyées par email aux adresses : raj_mohabeer@coi-ioc.org ; innocent.miada@coi-ioc.org au plus tard le **23 décembre 2020 à 16h00 (heure de Maurice)** avec la mention « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une firme pour développer un service de données sur le transport maritime et le commerce pour les parties prenantes de la région Sud-Ouest de l'océan Indien** » - N°COI/EMPC/AO/2020/006 et/ou la mention « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une firme pour un soutien technique pour l'établissement d'un guichet unique maritime pour la région du Sud-Ouest de l'océan Indien** » - N°COI/EMPC/AO/2020/007

Ile Maurice, le 09 décembre 2020

Commission de l'océan Indien, Service des Marchés et Contrats

Blue Tower, 4ème étage rue de l'Institut, Ebène, Ile Maurice - Tél. : (+230) 402 61 00